



**RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2017**  
**POUR LE PROGRAMME (INTERREG V-A) FR-FRANCE MAYOTTE/COMORES/MADAGASCAR 2014-2020**  
**- RÉSUMÉ À L'ATTENTION DES CITOYENS -**

Le programme opérationnel au titre de la coopération transfrontalière « Mayotte/Comores/Madagascar » a été adopté le 3 novembre 2015 par la Commission européenne.

Comme leurs homologues comoriens en 2015, les autorités malgaches ont confirmées leur adhésion au programme en octobre 2017.

L'objectif général du programme est de « mettre en synergie les potentialités de l'espace de coopération afin de favoriser un développement économique coordonné et intégré au bénéfice des populations dans un environnement préservé ».

Le programme s'articule autour de 3 axes prioritaires, chaque axe étant décliné en objectifs opérationnels en fonction desquels différents types d'actions sont envisageables. S'y ajoute un quatrième axe, relatif à l'assistance technique pour la mise en œuvre du programme. Au total, ce sont 12 028 883 € qui sont accordés pour la mise en œuvre des axes retenus sur la période 2014-2020. Les fonds alloués sont repartis selon le tableau ci-après.

Le premier comité de suivi, qui s'est tenu le 3 octobre 2016, a approuvé les critères de sélection des opérations ou projets, permettant ainsi de lancer officiellement le programme et de mettre à disposition des porteurs de projet les documents types de demande d'aide.

La mise en conformité des règles d'application du programme, au cours de l'année 2017, a permis le lancement d'une campagne dès janvier 2018.

Les porteurs de projets sont invités à se rapprocher des services accompagnateurs pour monter et affiner leurs projets ou du secrétariat conjoint placé auprès du Pôle Affaires Européennes (PAE) du SGAR pour déposer leur dossier.

Les conditions d'éligibilité du programme sont consultables sur [www.europe-a-mayotte.fr](http://www.europe-a-mayotte.fr).

Pour toute information complémentaire, contactez M. Djanffar Soidiki MARI, Référent du programme CTE au 02 69 63 52 91 ou sur [l'europe-s'engage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:l'europe-s'engage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr)

## Cadre logique d'intervention du programme de coopération transfrontalière Mayotte/Comores/Madagascar 2014-2020

Axe	Intitulé de l'axe	Objectifs spécifiques	Modalités de dépôt du projet	Accompagnement en amont du dépôt du dossier de demande d'aide	Service instructeur	Montant de l'enveloppe allouée	Taux d'intervention
Axe 1	Accroître les échanges commerciaux dans la zone de coopération	OS 1 : Accroître les capacités de production et d'exportation des entreprises impliquées dans les échanges commerciaux entre pays de la zone	Appel A Projet (AAP)	SGAR Pôle de coordination et d'animation des politiques publiques secrétariat-sgar@mayotte.pref.gouv.fr 02 69 63 51 66	SGAR Pôle affaires européennes Secrétariat conjoint CTE	2 500 000 €	67,00%
		OS 2 : Accroître la création d'entreprises grâce à un accompagnement délocalisé selon le dispositif en place à Mayotte	Guichet ouvert en permanence		l'europe-s'engage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr 02 69 63 90 00	1 500 000 €	
		<b>TOTAL AXE 1 :</b>					
Axe 2	Améliorer l'état de santé des populations et les capacités de secours au sein de la zone	OS 3 : Accroître les capacités d'accueil et de secours en vue d'apporter une réponse adaptée aux besoins des populations et de la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique	Guichet ouvert en permanence	SGAR Pôle affaires européennes Secrétariat conjoint CTE  l'europe-s'engage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr 02 69 63 90 00	DEAL Unité d'Ingénierie Financière de Projets (IFP)	3 000 000 €	71 %
		OS 4 : Accroître le nombre des infrastructures médicales gérées par des ONG	Guichet ouvert en permanence			1 000 000 €	
		OS 5 : Accroître les capacités de gestion et les savoir-faire en matière de qualité d'eau, d'assainissement et de déchets	Appel A Projet (AAP)			1 000 000 €	
		<b>TOTAL AXE 2 :</b>					
Axe 3	Structurer, développer l'offre de formation et organiser la mobilité dans l'espace de coopération	OS 6 : Accroître le flux d'échanges d'apprenants et d'enseignants dans la zone de coopération par la mise en réseau de l'offre des établissements scolaires et universitaires, et la mobilité	Guichet ouvert en permanence	SGAR : Pôle de coordination et d'animation des politiques publiques secrétariat-sgar@mayotte.pref.gouv.fr 02 69 63 51 66	SGAR Pôle affaires européennes Secrétariat conjoint CTE  l'europe-s'engage-a-mayotte@mayotte.pref.gouv.fr 02 69 63 90 00	1 528 883 €	75,00%
<b>Axe 4</b>	<b>Assistance technique du programme</b>					<b>1 500 000 €</b>	
<b>TOTAL</b>						<b>12 028 83</b>	